



*Communiqué de presse*

*Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 11 avril 2019*

## **Moratoire pour le standard de téléphonie mobile 5G**

### **Suivre l'exemple de Genève**

**Le canton de Genève a promulgué un moratoire pour la 5G. Ce, parce que les répercussions sanitaires du nouveau standard de téléphonie mobile sont vagues. De ce fait, Genève accepte une exigence des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE). Les MfE exigent des autres cantons qu'ils suivent l'exemple de Genève. En outre, les MfE refusent l'augmentation des valeurs limites par la petite porte.**

Mercredi soir le Parlement du canton de Genève a transféré au gouvernement une motion pour un moratoire relatif aux installations de télécommunication 5G sur le territoire cantonal. Le moratoire ne pourra être annulé que lorsque des conclusions scientifiques indépendantes sur d'éventuelles atteintes à la santé seront disponibles.

#### **Non acceptable d'un point de vue médical**

Les MfE exigent **un moratoire de la 5G depuis longtemps déjà**. C'est pourquoi nous sommes ravis que le canton de Genève ait accepté un tel moratoire. Les MfE demandent aux autres cantons de survivre l'exemple de Genève.

Introduire une nouvelle technologie sans bases de calcul et directives de mesures et sans analyse fondée des effets biologiques n'est pas acceptable d'un point de vue médical.

La situation actuelle des données sur les technologies traditionnelles de téléphonie exige déjà prestement une attitude préventive.

#### **Aucune augmentation des valeurs limites**

Les MfE s'opposent strictement à une augmentation des valeurs limites d'installation comme l'exige le secteur de la téléphonie mobile, autant directement que de façon dissimulée, par ex. par le biais de communications temporelles et/ou spatiales de l'exposition au rayonnement.

**Les MfE exigent une stratégie durable lors de la planification de réseau au sein de laquelle l'utilisateur et l'environnement sont exposés le moins possible aux rayonnements.**

**Contact:**

Dr. Martin Forter, Directeur des MfE 061 691 55 83

Dr. méd. Peter Kälin, Président des MfE 079 636 51 15

**Plus d'info:**

[Profitieren Netzanbieter auf Kosten des Strahlenschutzes?](#), in: OEKOSKOP 4/17

[Die Mär von den strengen Grenzwerten in der Schweiz](#), in: OEKOSKOP 4/17